



Information Mairie de Civray

publié le 22/09/2020

La Mairie de Civray nous demande de rappeler, aux parents d'enfants qui ne possèdent pas de carte d'identité, qu'il ne faut pas attendre la période des examens ou des voyages scolaires pour en faire la demande.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.